

**Arrêté DGS n°2026-04-30/01****Arrêté portant nomination des membres de la commission extra-municipale « Vie culturelle »**

Le Maire de la Commune de SAINT-JUST,

**Vu** le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.2143-2 ;

**Vu** la délibération du conseil municipal en date du 27/04/2026 portant création de la commission extra-municipale « Vie culturelle » ;

**Considérant** que cette commission a pour objet d'associer les élus, les acteurs culturels et les habitants à la réflexion et à la mise en œuvre des actions culturelles de la commune ;

**Considérant** qu'il appartient au Maire de fixer la composition et les modalités de fonctionnement des commissions extra-municipales ;

**ARRETE :****ARTICLE 1er**

Sont nommés membres de la commission extra-municipale « Vie culturelle » :

- Thierry GABARROU
- François GONTIER
- Carine MAY
- Noëlle CHAUME BOIX
- Claire DALBIGOY
- Ilda QUESADA
- Françoise KLINGUER
- Lucie DE MATOS
- Marie-Louise CHEDOZEAU
- Pascal SANCHEZ
- Sophie REYNES
- Stéphanie GARAND
- Nicolas GARAND
- Olivier LASNE
- Yves AUSSENAC
- Martine BAUDOUIN
- Florence VALLE

**ARTICLE 2**

La commission extra-municipale « Vie culturelle » est une instance consultative. Elle est animée par l'adjoint au Maire en charge de la culture. Elle peut être réunie à l'initiative du Maire ou de son représentant.

**ARTICLE 3**

Le présent arrêté sera notifié aux personnes concernées et pourra être modifié en tant que de besoin.

**ARTICLE 4**

Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Saint-Just,

**Le 30 avril 2026**

**Le Maire**  
**Yves QUESADA**



Le Maire: - certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,  
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.